

ANALYSE

Vers une nouvelle réglementation

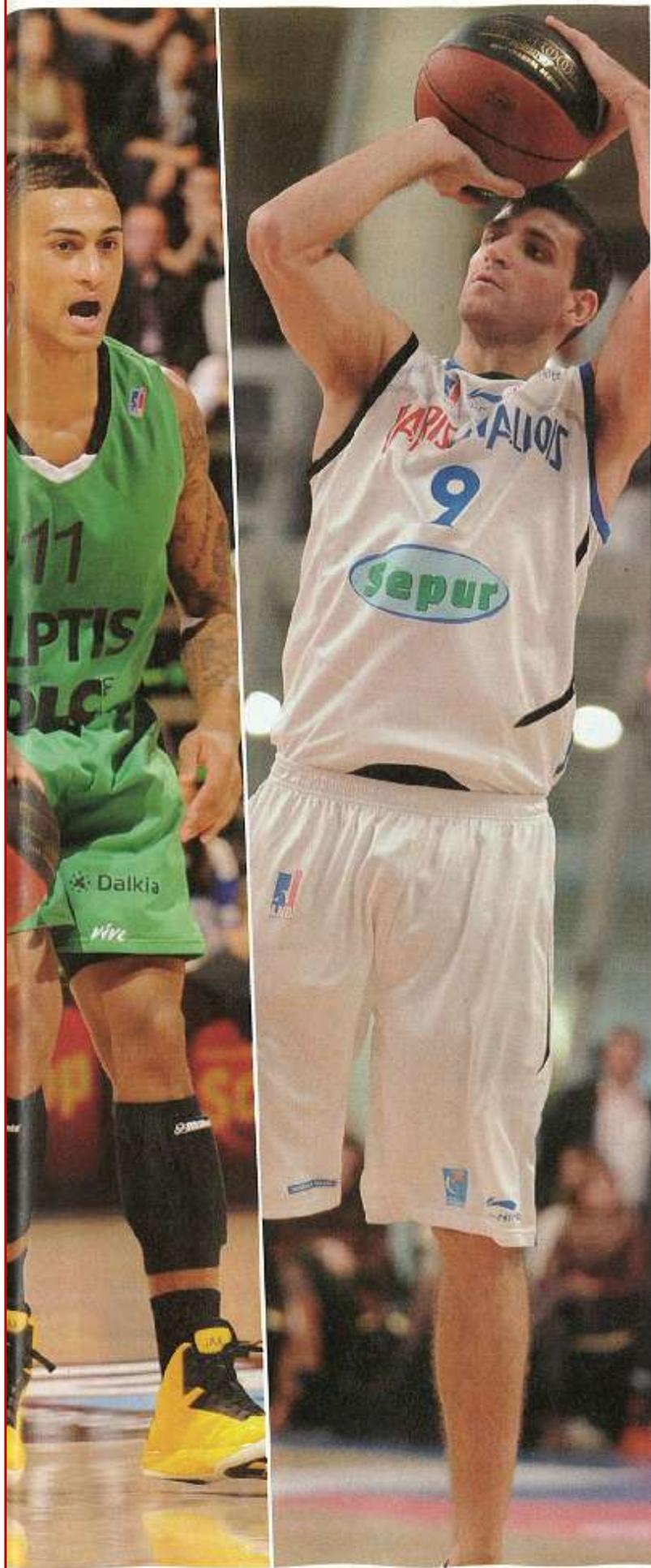
Toujours plus de JFL ?

Ce n'est pas pour tout de suite mais les réflexions sont engagées et le plan de bataille prend forme. La LNB envisage de réduire les quotas de 5 à 4 « Joueurs Non Formés Localement ». Et donc de rompre avec la parité « français-étrangers » introduite en 2010-11. Cela ne pourra se faire qu'après avoir alimenté le réservoir de JFL. En effet, la situation actuelle fait déjà grincer des dents.

Par Antoine LESSARD

Quinze ! D'Antoine Diot (17,1 pts) à Pape Sy (10,0 pts), ils sont 15 JFL à tourner à plus de 10 points ce moyenne depuis le début du championnat. Une conséquence directe de l'instauration des 5 JFL minimum en 2010-11 ? On est tenté de le croire. En effet, en 2009-10, c'est-à-dire la saison précédant l'instauration des quotas, lorsque 6 étrangers étaient encore autorisés par équipe, ce nombre était tombé à 7. Derrière le MVP français Ali Traoré et ses 15,6 points, une sorte de désert. Cette saison, trois joueurs français sélectionnables en équipe de France, Diot (17,1 pts, 4^e), Jackson (15,8 pts, 7^e) et Ajiña (15,8 pts, 8^e), font partie du Top 10 des scoreurs. Une mini-révolution. La réforme des JFL vise tout d'abord à donner plus de temps de jeu et de responsabilités aux joueurs français. De ce strict point de vue, c'est une réussite. Du tiers des minutes globales il y





• Alexis Ajinça, Edwin Jackson et Antoine Diot : trois JFL dans le Top 10 des scoreurs.

a 3 saisons, leur temps de jeu n'irte désormais avec les 50% (voir tableau « l'impact des JFL en Pro A »). En 2009-10, Hyères-Toulon avait atteint un record *all-time* dans l'Histoire de la ligue en n'accordant que 15% des minutes à ses JFL (en l'occurrence Nobeï Boungou Colo, Vincent Masingué, Laurent Legname plus trois jeunes, Turiusa, Konate et Cavallo). Cette saison, aucun club de Pro A ne descend sous les 34%. Aucun club n'aligne non plus un cinq majeur 100% étranger.

Moins compétitifs en Coupe d'Europe ?

Contrairement à ce qu'on peut entendre, le rééquilibrage du curseur entre JFL et Non-JFL n'a pas eu d'incidence sur les résultats européens. Les équipes françaises ne sont pas moins bonnes - ou plus mauvaises - depuis qu'elles sont passées de 6 étrangers à 5 étrangers. Bien sûr, nos trois derniers représentants en Euroleague, Cholet, Nancy et Chalons n'ont pas réussi à atteindre le Top 16, contrairement à Pau en 2007. Mais le bilan chiffré sur la période 2009-12 (10v-19d, 34,5%) est légèrement meilleur à celui réalisé sur la période 2006-09 (27v-75c, 26,5%), c'est-à-dire à l'époque où 6 étrangers étaient autorisés... et où la Pro A comptait deux représentants en Euroleague.

En Eurocup (ex-ULEB Cup), aucune équipe française n'a joué un quart de finale depuis Strasbourg en 2007. Là encore, ce n'est pas imputable au changement de quotas. Les clubs français ont remporté 40,8% de leurs matches entre 2005 et 2009, et 39,4% de leurs matches entre 2009 et 2012. Égalité. En EuroChallenge enfin, les résultats sont comparables. Pour une finale (Cholet'09) et une demi-finale (Roanne'10), une autre finale (Chalons'12) et deux quarts (Gravelines'11 et Roanne'12).

Alors, pourquoi ça grogne ?

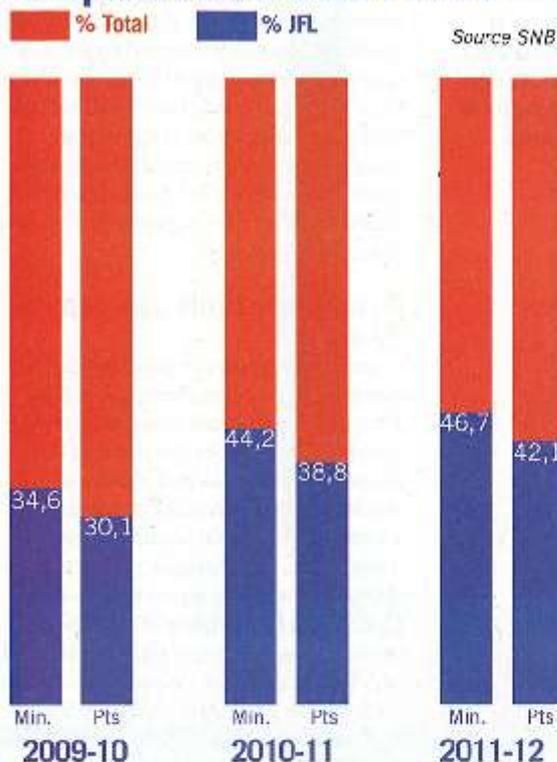
Comme redouté au moment de leur instauration, les nouveaux quotas ont entraîné une inflation des salaires des JFL. Ce qui est rare est cher. Or le réservoir de joueurs formés localement est beaucoup moins profond que celui des joueurs US, pour un nombre équivalent de places à pourvoir. C'était déjà le cas avant la réforme, mais plus encore depuis 2010 : à valeur sportive égale, un JFL coûte plus cher qu'un non-JFL.

Beaucoup de joueurs français affichent sur le marché français une valeur marchande très éloignée de leur valeur réelle. C'est le cas par exemple de Carl Ora-Embo (100.000€ la saison à Cholet pour 3,8 d'éval. >>>)

« Cette règle a donné tout pouvoir aux joueurs locaux. »

Un agent

L'impact des JFL en Pro A



» moyenne), Nick Pope (100.000€ également à Nancy, 5,0 d'éval.) ou encore Pape Badiane (120.000€ à Poitiers, 0,5 d'éval.). Bien entendu, les mauvaises affaires existent aussi chez les Non-JFL (Dusan Kecman, 90.000€ à Roanne, 3,8 d'éval.) mais elles sont plus rares. Si la règle des 5 JFL a pratiquement résolu les problèmes de chômage de joueurs français, elle a entraîné un deuxième effet pervers. En cas de blessure d'un JFL, les solutions de remplacement sont très limitées. C'est ce qui est arrivé au MSB la saison dernière après les blessures d'Antoine Diot et d'Alain Keffl. « Sur les postes 1 et 4, il n'y a pas un JFL sur le marché ! », avait déploré Christophe Le Bouille à l'époque dans nos colonnes. « Qu'est-ce qu'on va faire à l'avenir ? Peut-être prendre 5 Américains qui seront les joueurs majeurs et derrière, 5 JFL de rotation. Comme ça, si un JFL se blesse, tu es moins impacté dans ton jeu. » Très clairement, la dépendance du marché des JFL pose problème à beaucoup de clubs. « J'espère qu'il y aura une réflexion au niveau de la ligue par rapport à ce règlement qui commence à déplaire à nombre de clubs, si j'en crois ce que je peux entendre ici ou là », a pointé Philippe Hervé en début de saison, écrivain après la vague de départs ayant touché l'OLD (Amara Sy, Georgi Joseph et Yohann Sangeré). Ceci fait dire à un agent préférant garder l'anonymat que « les clubs et les coaches ne sont plus maîtres de leur destin à cause de cette règle qui a donné tout pouvoir aux joueurs locaux. Tu es obligé de boucler ton recrutement JFL avant de t'attaquer aux US,



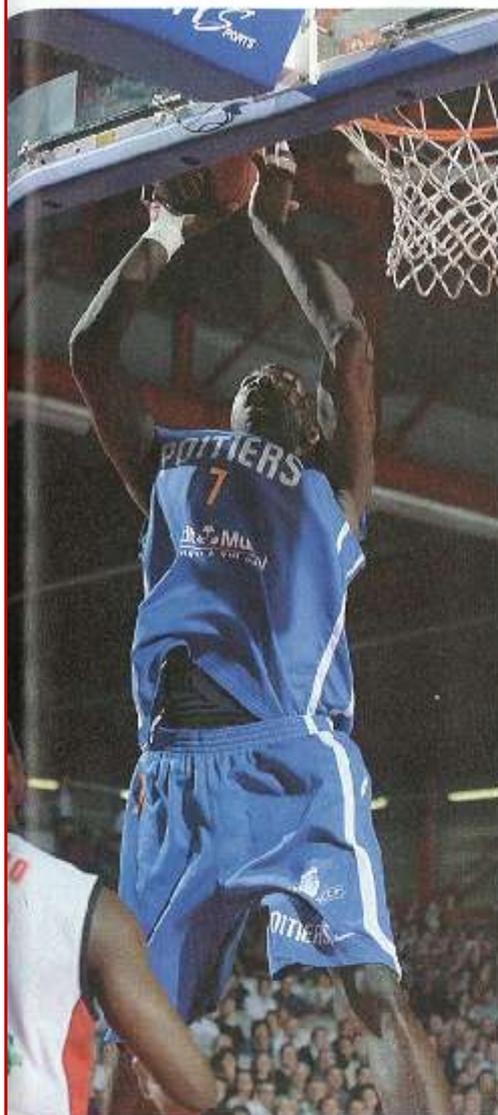
Photo: JFL/AGIF, JFL/AGIF/AGIF

• Le statut de JFL permet à des joueurs comme Nick Pope (en haut à gauche), Pape Badiane (à droite) et Carl Ona-Embo (ci-dessus) d'avoir de bons contrats.

mais tu ne sais jamais exactement combien tu vas devoir dépenser. Les JFL font comme ils veulent, en gros ils décident combien ils doivent gagner. »

« Il manque 25 à 30 JFL »

Avis que le règlement actuel suscite une vague de contestations, est-il envisageable de durcir un peu plus les quotas et de passer à 4 Non-JFL par équipe ? C'est le souhait du syndicat des joueurs. C'est également la volonté



d'Alain Béral, qui n'a pas changé d'avis depuis son arrivée à tête de la LNB en 2011. « Cui, c'est une intention à terme de s'orienter vers une augmentation du nombre de JFL. On en a parlé deux fois en comité directeur. C'est un sujet très important pour une question d'identité du basket de chez nous, pour une question aussi de mise en valeur des centres de formation. » Le président pose cependant un préalable obligatoire à cette modification. « On a aujourd'hui un problème économique de valeurs des joueurs français. Pour que la loi de l'offre et de la demande s'applique normalement pour les seniors, il manque très clairement 25 à 30 JFL sur le marché français. »

Ce réservoir, certains estiment qu'il existe dans les divisions inférieures. Jacques Monclar en fait partie. « Il y a des mecs de 24-25 ans qui passent entre les mailles du filet », nous confiait-il au printemps dernier (RN N°600). « Et globalement, les jeunes ne jouent pas assez. D'abord du fait qu'il y ait 5 étrangers. Il faut donc descendre à 4 pour avoir des étrangers qui rendent meilleurs plutôt qu'un empilement de joueurs. » Les bonnes saisons de Gravelines et Chalons la saison dernière, celles de Chalons, Le Mans, Gravelines ou l'ASVEL cette saison, tendent à valider son discours. Aucune de ces équipes de haut de tableau n'a aligné (ou n'a aligné) 5 Non-JFL.

Alain Béral envisage d'agir sur deux leviers afin de réguler le marché des JFL. « D'abord, retenir les joueurs qui s'en vont dans des clubs européens ». Le président est méfiant en créant les conditions d'une hiérarchie plus claire, avec de vraies locomotives européennes comme à l'époque de Limoges, Pau ou Villeurbanne, le basket français aura les moyens de retenir des Léo Westermann

« Pour une question d'identité du basket de chez nous » Alain Béral

Mickaël Gelabale, Kim Tillie et autres Adrien Moerman. Cela passera par l'augmentation des droits marketing de la LNB puis une redistribution plus importante et plus ciblée de ces nouvelles ressources. La démarche a été initiée en fin de saison dernière. L'Élan Chalons a reçu un coup de pouce de 100.000€ pour jouer l'Euroleague. Un début. Le deuxième levier concerne les étages inférieurs. « Il y a des joueurs de Nationale qui ne veulent pas jouer en Pro. On travaille avec la Fédération pour traiter ces problèmes statutaires des joueurs de Nationale. » Alain Béral fait allusion au flou artistique régnant autour des rémunérations de certains joueurs des championnats fédéraux. « Le décalage ne se fait pas vers le Pro A. On voit des joueurs en Pro B qui pourraient jouer en Pro A, en N1 qui pourraient jouer facilement en Pro B. » Après cela, et seulement après, la LNB envisagera de mettre en place de nouveaux quotas en Pro A. « Tout le monde va dans le même sens en Europe de ce côté-là », insiste Alain Béral (voir le tableau). « Il faut aussi savoir ce qui se passera dans les Coupes d'Europe, pour que les adversaires respectent les mêmes règles. L'ULEB travaille dans ce sens, mais cela prend du temps. » ●

Les quotas dans les ligues européennes Et chez nos voisins ?

Pays	Hier (saison 2009-10)	Aujourd'hui (saison 2012-13)
Allemagne	4+8 étrangers max sur 12	6 étrangers max sur 12 sans distinction de nationalité.
Belgique	4+8 étrangers max sur 12	7 étrangers max sur 12 sans distinction*.
Espagne	5+7 étrangers max sur 12 dont 2 hors zone FIRA Europe	Idem**
France	4+6 étrangers max sur 10 dont 4 hors UE	5+5 étrangers max sur 10 sans distinction.
Grèce	6+6 étrangers max dont 3 hors UE max	6 étrangers max dont 4 hors-UE max.
Italie	6+6 étrangers max dont 3 hors UE max	2 options : 5+5 sans distinction OU 5-3 hors UE + 4 UE sur 12.
Israël	6 dont 2 sur le terrain + 6 étrangers max	2 options : 4 étrangers ou 5 étrangers mais avec toujours 2 Israéliens sur le terrain. Sauf l'option 2 sera possible en 2013-14.
Russie	5 dont 2 sur le terrain + 5 étrangers max	6 dont 2 sur le terrain – 6 étrangers possibles sur 12.
Turquie	5 + 5 étrangers max dont 3 hors UE max.	Idem

Alain Béral nous l'a assuré, la Ligue française ne va pas imiter ses homologues des grandes nations basket en distinguant les étrangers hors Union Européenne de ceux de l'Union Européenne. « Nous restons sur la notion de JFL qui semble bien passer auprès des instances de l'Union Européenne. » La LNB n'a pas non plus l'intention d'obliger ses équipes à aligner plusieurs JFL à tout moment sur le terrain, comme cela se pratique en Israël ou en Russie. « On ne peut pas contraindre son arrêt, nous discutons de tout mais pour l'instant, nous ne bougerons pas. »

* En Belgique, passage à 5 étrangers maximum à partir de 2013-14.

** Création en Espagne de l'appellation « Joueur National » depuis juillet 2011 (3 ans de licence entre 14 ans et 2^e année sénior)